

Emmanuelle ANTHOINE
Députée de la Drôme
Conseillère départementale du canton Drôme des collines

Romans-sur-Isère,
Le 24 novembre 2020

OBJET : Mesures de soutien en faveur des clubs sportifs

Monsieur le Président, Madame la Présidente,

Avec ce nouveau confinement, l'équilibre financier de votre club, déjà fragilisé par les sept mois difficiles de crise sanitaire que nous avons vécus, pourrait être mis en péril.

Au-delà de l'aspect financier, c'est la tristesse et la désolation de voir l'activité du club mise en suspens qui nous affectent.

Si nous comprenons la nécessité de répondre aux impératifs sanitaires, pour autant, nous ne pouvons nous résoudre à voir le fruit de vos années d'engagement sportif hypothéqué par cette crise épidémique.

Un soutien financier de l'Etat apparaît dès lors indispensable.

C'est en ce sens que j'ai souhaité que des aides soient accordées aux clubs sportifs afin d'assurer leur stabilité financière et leur avenir.

Il est effectivement essentiel de maintenir un réseau dense de clubs pour répondre à l'intérêt des Français pour le sport, tout autant que pour le susciter.

Il serait également incompréhensible que la puissance publique abandonne ces clubs à la veille de la grande fête du Sport que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 doivent représenter.

Aussi, suis-je satisfaite que les besoins des clubs aient fini par être entendus par le Gouvernement.

Le président de la République a annoncé, mardi 17 novembre 2020, des aides pour les clubs amateurs et professionnels ainsi que pour les salles de sport à hauteur de 400 millions d'euros. Elles s'ajoutent aux 120 millions d'euros initialement prévus dans le cadre du plan de relance.

Je tenais à m'assurer que cette information vous parvienne afin que vous puissiez avoir accès au plus vite à ces ressources.

.../..

Suite N° 1

A mon courrier du 24.11.2020

- Parmi les dispositions annoncées, un "fonds d'urgence" de 15 millions d'euros a été débloqué pour aider les clubs les plus touchés.
- Les clubs vont pouvoir aussi bénéficier d'une exonération de cotisations sociales patronales hors retraite complémentaire et une aide au paiement des cotisations égale à 20% de la masse salariale pour les mois d'octobre, novembre et décembre (sans critère de baisse de chiffre d'affaires). L'enveloppe globale de cette mesure est estimée à 105 millions d'euros.
- **Surtout, je me réjouis d'apprendre que la réouverture des clubs est envisagée à partir de décembre pour les enfants et les adolescents, si les conditions sanitaires le permettent, et avec des protocoles renforcés pour le sport pratiqué en intérieur.** Elle s'accompagnera d'une campagne de communication nationale pour faire la promotion de la pratique sportive au bénéfice de la santé des Français.
- La création d'un "**pass sport**" a par ailleurs été annoncée, il s'agit d'une aide ciblée aux familles pour payer notamment les adhésions, qui serait mis en place en 2021. Cette mesure évaluée à 100 millions d'euros, doit faciliter le retour des Français dans les clubs sportifs. Je sais que le nombre de licenciés a fortement baissé à la rentrée, j'espère que cette mesure permettra de remédier à cette triste réalité.
- De façon complémentaire, une partie des crédits de l'Agence nationale du sport issus de plan de relance sera consacrée à la création d'un fonds de compensation pour amortir les pertes des fédérations sportives en termes de licences.
- Pour endiguer les difficultés liées au bénévolat, qui anime de nombreux clubs et associations, 5 000 services civiques pourront être orientés vers le sport.

J'attire par ailleurs votre attention sur le fait que l'Agence Nationale du Sport (ANS) attribue des subventions en faveur du développement de la pratique sportive.

200,7 millions d'euros ont été investis par l'ANS à ce titre en 2020. Au sein de cette somme, 122,5 millions d'euros ont été versés à des associations sous la forme de subventions qui s'inscrivaient dans le cadre de projets territoriaux (59,1 millions d'euros) ou de projets fédéraux (63,4 millions d'euros).

Je vous invite à contacter vos référents territoriaux de l'ANS ou le référent de votre fédération si vous avez des projets susceptibles de bénéficier de telles subventions.

La crise que nous traversons est particulièrement difficile. Je suis consciente de la menace qu'elle fait peser sur l'avenir de votre structure.

.../...

Suite N° 2
A mon courrier du 24.11.2020

C'est pour cette raison que je tenais à vous communiquer ces informations. Il faut que vous puissiez activer l'ensemble des leviers que la puissance publique met à votre disposition.

J'ai partagé votre désarroi face à l'absence de mesures de soutien en faveur des clubs sportifs, de la part du Gouvernement.

Bien que tardives, les aides qui ont été annoncées cette semaine représentent une opportunité importante et j'espère que vous ne serez pas confrontés à des obstacles pour pouvoir y avoir accès.

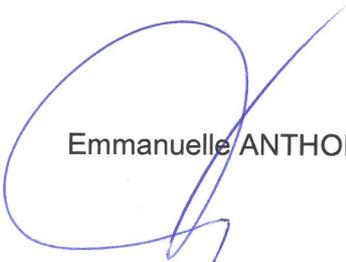
Je veillerai à ce que vous puissiez en bénéficier sans entrave afin que l'avenir de votre club sportif soit assuré.

Soyez assuré(e) de mon entier soutien en ces temps compliqués.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous -



Emmanuelle ANTHOINE